



## Urbanisme



Le Service Urbanisme et Architecture a été rétabli au sein du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient en cours d'année 2011, alors qu'il n'était plus pourvu depuis sept ans.

Les missions de l'architecte-urbaniste conseil sont variées et à l'attention des communes et des habitants du Parc.

### **Missions du Service Urbanisme :**

- à l'échelle *supra-communale* : suivre et piloter les documents de planification territoriale, Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en cours d'élaboration;
- à l'échelle *communale* :
  - participer à la création et au suivi de l'ensemble des études et des documents d'urbanisme communaux, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), les cartes communales, les schémas d'aménagement...
  - assister et conseiller les communes du Parc pour toutes les opérations d'aménagement de l'espace, équipements et espaces publics, habitats, zones d'activités, installations touristiques, bâtiments agricoles...

### [SCoT \[1\]](#)



Qu'est-ce-qu'un SCoT?      Le Schéma de Cohérence Territoriale, appel...

### [4 bassins de vie \[2\]](#)



Qu'est-ce qu'un bassin de vie ?      Les bassins de vie sont les espaces qu...

URL source: <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/node/5803>

Liens:



## Urbanisme

Publié sur le site officiel du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (<http://www.pnr-foret-orient.fr>)

Date : 24/03/2019

---

[1] <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/sch%C3%A9ma-de-coh%C3%A9rence-territoriale-scot-0>

[2] <http://www.pnr-foret-orient.fr/fr/content/4-bassins-de-vie-du-scot>